

CONTEXTE / FINALITÉS

Cadre réglementaire / AES (accident d'exposition au sang) et prévention des Infections Nosocomiales
Formation initiale des salariés vis à vis des AES et de la transmission croisée lors de leur intégration dans l'établissement ou dans le cadre de formation ciblée.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Répondre au cadre réglementaire en matière de formation des personnels vis à vis de la prévention des AES en collaboration avec service de santé au travail
- Mettre à jour les connaissances concernant les Infections Nosocomiales et les moyens de prévention y afférant de type précautions standard et complémentaires, les BMR (bactéries multi-résistantes aux antibiotiques), le signalement interne.
- Renforcer l'engagement des professionnels de santé sur la place de la friction hygiénique des mains, la prévention des AES, les DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux) et l'utilisation des dispositifs sécurisés dont le collecteur OPT (objet coupant tranchant), et l'utilisation du référentiel de qualité interne.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

Définition et prévention des AES
Prévention des AES
Prise en charge d'un AES à l'ICL
Définition des Précautions standard et mise en œuvre
Hygiène des mains technique et observance
Définition des BMR, les mesures complémentaires et leurs conditions de mise en œuvre à l'ICL

MÉTHODES & OUTILS PÉDAGOGIQUES

Power point de présentation
Quizz présentation audit des pratiques
Échange questions réponses

DURÉE / PUBLIC CONCERNÉ / EFFECTIF

Durée :
Formation généraliste : soignants & brancardiers 2 heures 30
Formation ciblée / étudiants externes en médecine : 1 heures 30
Formation ciblée ASH (agents des services hospitaliers) ou service de restauration ou autre : durée fixée avec le cadre du secteur concerné
Public : tout personnel en contact avec sang et liquides biologiques / poste
Effectif max : ajustement selon la salle et nombre d'intervenants

PRÉ REQUIS

Salarié de l'ICL durée ≤ 1 an

INTERVENANTS

F. BEHARELLE
INFIRMIERE DE SANTE AU
TRAVAIL
MR. HERRBACH INFIRMIÈRE
PRINCIPALE, DUPIN

RESPONSABLE(S)

H Boulangé cadre de santé
EOHH, DUPIN

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Demande à adresser à votre cadre qui, le cas échéant, procédera à l'inscription en ligne via le GP Formation.